
Programme de Formation

Les 3R : mise en pratique et points limites



Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : À distance

Contenu pédagogique

Public visé

Toutes personnes (chercheur.euse, ingénieur.e, technicien.ne, opérateurs.trices, zootechnicien.ne) utilisatrices d'animaux à des fins scientifiques.

Cette formation est éligible dans le cadre du maintien des compétences des personnes ayant suivi une formation réglementaire au titre de l'article R.214-114 du Code rural et de l'arrêté du 1er février 2013.



Objectifs pédagogiques

- Actualiser ses connaissances en matière d'expérimentation animale
- Apprécier l'importance de la définition de points limites et de leur application dans la réalisation des procédures expérimentales
- Valider ses pratiques dans le respect de la réglementation relative au décret n°2013-118



Description

La progression pédagogique s'attache à faire comprendre l'importance de l'application des 3R en général et des points limites tant pour assurer la préservation du bien-être animal que dans l'intérêt de la qualité des résultats obtenus. Après avoir exposé les 5 libertés définissant le Bien-Être animal, les concepts de douleur, de souffrance, de stress et de détresse sont définis pour servir de substrat à la détermination des points limites expérimentaux et éthiques dans le cadre expérimental et réglementaire :

- Introduction et définitions
- Bien-être animal - 5 libertés
- Douleur/souffrance/détresse/stress
- Points limites
- Rappels réglementaires
- Mise en pratique et modalités d'observation
- Critères, mesures et actions
- Exemples

Tout au long de la présentation le/la formateur.trice est amené à poser des questions aux stagiaires qui ouvre des épisodes d'échanges permettant d'enrichir ou préciser le propos.





Prérequis

Cette formation ne pourra être éligible dans le cadre du maintien des compétences que pour les personnes ayant suivi une formation réglementaire au titre de l'article R.214-114 du Code rural et de l'arrêté du 1er février 2013.



Modalités pédagogiques

A distance (le présentiel peut être envisagé sur demande et en fonction de la disponibilité des formateurs.trices)

Support : présentation pptx fournies aux participants sur demande



Moyens et supports pédagogiques

Les participants doivent disposer d'un terminal informatique avec micro et webcam et d'une connexion internet stable.

Lien de connexion zoom transmis par CFE aux participants, aux formateurs.trices et aux responsable pédagogique.



Modalités d'évaluation et de suivi

Un suivi individualisé par des évaluations formatives est assuré. Une attestation de fin de formation est délivrée à la fin du parcours.



Informations sur l'admission

L'admission à cette formation ne fait l'objet d'aucun examen, test ou sélection préalable ; l'inscription est validée après réception du dossier complet et confirmation par l'organisme de formation.



Informations sur l'accessibilité

Notre organisme s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à distance et en présentiel aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est mobilisable afin d'analyser les besoins spécifiques et de mettre en place, lorsque cela est possible, les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles nécessaires.